

La ré-invention de la solidarité dans les regroupements des éleveurs périurbains à Kinshasa

NUAH M. MAKUNGU M.

*Chercheur
Chaire de recherche du
Canada en développement
des collectivités (CRDC)
Université du Québec
en Outaouais
nuahmm@hotmail.com*

RÉSUMÉ • Depuis plus de deux décennies, on assiste à un développement de l'agriculture urbaine et à une multiplication des associations de petits producteurs dans la périphérie des métropoles africaines comme Kinshasa, la capitale de la république démocratique du Congo (RDC). Depuis que l'État s'est engagé à appliquer les politiques d'ajustement structurel imposées par les bailleurs de fonds (Banque mondiale, Fonds monétaire international, etc.) à partir des années 1980-1990, ces métropoles africaines hébergent les femmes, les jeunes gens sans emplois et les paysans ruinés des milieux ruraux. Au même moment, les petits producteurs périurbains comme les citadins-éleveurs s'engagent à la fois dans les associations de producteurs, dans des associations culturelles¹, etc. Ces associations émergentes des petits producteurs périurbains traduisent le souci de répondre aux nouvelles nécessités de survie, d'intégration à l'économie moderne et à la réalisation possible d'un autre modèle de société et d'un autre modèle de développement. Grâce à la solidarité, les sociétaires y combinent des stratégies associatives et des stratégies individuelles de promotion sociale pour lutter contre la pauvreté et développer les atouts des petites communautés à faible revenu au moyen des regroupements associatifs.

ABSTRACT • For more than two decades, there have been both rapid development of urban farming and an increase in the number of small farmer associations in the periphery of African metropolises such as Kinshasa, the capital city of the Democratic Republic of Congo (D.R.C.). Since the commitment by the State to implement structural adjustment policies imposed by the lenders (The World Bank, The International Monetary Fund, etc.) in the 1980s and 1990s, African metropolises accommodate unemployed women, young people and impoverished peasants from rural areas. At the same

time, small periurban producers, such as stockbreeders, have committed themselves to producers' associations, cultural associations, etc. These emerging associations of small periurban producers reflect the concern to respond to new survival requirements, to integrate to the modern economy and to shape other possible models of society and of development. By solidarity the members of these associations use a combination of associative and individual strategies for social upward mobility to reach the goals of development by fighting poverty and by developing the lot of low-income small communities through associative groupings.

RESUMEN • Hace más de dos décadas, se asiste al desarrollo de la agricultura urbana y la multiplicación de asociaciones de pequeños productores en la periferia de las metrópolis africanas como Kinshasa, capital de la República Democrática del Congo (RDC). A partir del compromiso del Estado con la aplicación de políticas de ajuste estructural impuestas por los proveedores de fondos (Banco Mundial, Fondo Monetario Internacional, etc.) en los años 1980-1990, estas metrópolis albergan mujeres, población joven sin empleo y campesinos empobrecidos provenientes del medio rural. Al mismo tiempo, los pequeños productores periurbanos como ganaderos-urbanos se comprometen en asociaciones de productores, asociaciones culturales, etc. Estas asociaciones emergentes de pequeños productores traducen el interés por responder a nuevas necesidades de supervivencia, la integración a la economía moderna y la realización posible de otro modelo de sociedad y de desarrollo. Gracias a la solidaridad, existen estrategias asociativas y estrategias individuales de promoción social para luchar contra la pobreza y desarrollar los activos de las pequeñas comunidades con escasa renta por medio de agrupamientos asociativos.



INTRODUCTION

Lorsque le vieux est maintenant mort et que le neuf hésite à naître, les êtres humains cherchent à recréer les valeurs et pratiques anciennes devenues inutiles pour avancer dans leur vie. En république démocratique du Congo (RDC), les valeurs héritées de la colonisation européenne (le travail salarié dans le secteur public surtout, la protection sociale, etc.) se sont révélées inefficaces au début des années 1990. Les citoyens ont recouru à l'expérience et aux valeurs millénaires de leur tradition pour trouver des solutions aux problèmes d'aujourd'hui en réinventant les regroupements, marque ou trace de la solidarité. Dans cet article, nous voudrions montrer que l'organisation en association (ou en regroupement ou en communauté), qu'ont adopté certains éleveurs périurbains, répondait à un besoin de sécurité économique et même sociale, dans un environnement de crise où la mobilité sociale est très réduite et aléatoire. Autrement dit, les acteurs sociaux se trouvaient confrontés à un contexte de changement auquel ils ont répondu en développant des stratégies individuelles et collectives.

Ce texte explique comment, de 1990 à 2003, des gens ordinaires, des citoyens de Kinshasa, capitale du pays et ville d'environ six millions d'habitants,

qui vivaient initialement du revenu de leur travail, se sont réorganisés, modernisant à leur manière le développement économique et social en renouvelant leurs valeurs. Cette modernité consistait globalement en deux objectifs : l'un, doctrinal, nécessitait la conversion urgente aux principes du marché ; l'autre, structurel, impliquait une adaptation au monde d'aujourd'hui. L'observation des faits en élevage périurbain a principalement suscité l'interrogation suivante : comment les éleveurs périurbains, que nous dénommons citadins-éleveurs, ont-ils réinventé la solidarité à la périphérie de la ville dans le but de s'unir, de coopérer et de faire face aux difficultés de la vie quotidienne ? Subsidiairement, qu'est-ce qui rassemble les organisations associatives des éleveurs ? Quelle est la signification de ces organisations associatives de producteurs et quelle est leur incidence sur le développement économique et social, aux plans individuel et local ?

Nous formulons l'hypothèse suivante : si les éleveurs périurbains sont tous confrontés à l'absence de revenu stable, au chômage, à la précarité, ils s'engagent dans la durée à coopérer, car la fonction économique moderne, qui est d'imposer une capitalisation que ne permettraient pas les seules ressources individuelles, s'accompagne d'une stricte discipline et d'une solennité (les rites).

Cette étude comprend les parties suivantes : la méthodologie, la problématique, le contexte de l'étude, le cadre théorique, la sociographie des citadins-éleveurs et l'expérience kinoise² de réinvention de la solidarité.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête de terrain a été réalisée auprès de 119 répondants, dont 47 femmes³. L'étude de récits de vie (Poirier, Clapier et Raybaut, 1983) des citadins-éleveurs nous a permis d'analyser les comportements de ceux-ci et de comprendre les représentations de situations qui déterminent le degré d'implication de chaque sujet répondant à l'enquête. Chaque récit de vie a fait l'objet d'une analyse sémantique. Vingt-cinq récits des éleveurs les plus représentatifs de la population sont retenus pour la présente analyse, car nous avons remarqué un effet de redondance à partir du vingt-sixième récit. Cet échantillon d'enquête a été prélevé de la population de façon aléatoire en donnant à chaque élément de cette population une chance égale d'être choisi (Howell, 1998, p. 2). Toutefois, ce procédé peut causer la sur-représentation de certains éléments par rapport à d'autres.

Grâce à l'observation participante, nous avons examiné les comportements des citadins-éleveurs entre eux, en famille, dans la rue, au marché et nous avons appréhendé les relations sociales. Nous avons également noté des anecdotes. Quand certains répondants nous faisaient part de leurs difficultés

financières, nous devons de temps en temps tirer de notre maigre budget d'enquête un peu d'argent pour acheter certaines de leurs marchandises invendues, comme les œufs, ou offrir des boissons sucrées. L'empathie de « l'enquêteur-observateur » est une qualité centrale dans la recherche. C'est la sympathie intellectuelle qui permet de comprendre le vécu de quelqu'un sans l'éprouver pour autant de façon réelle dans sa propre affectivité. Pour Carl Rogers (cité dans Muchielli, 1991, p. 37):

[...] l'empathie indique la capacité de s'immerger dans le monde subjectif d'autrui, de participer à son expérience dans toute la mesure où la communication verbale et non verbale le permet [...] de capter la signification personnelle des paroles de l'autre bien plus que de répondre à leur contenu intellectuel [...] il s'agit d'une sensibilité altérocentrique [...] d'une sensibilité sociale... d'une réceptivité aux réactions d'autrui... d'une participation à l'expérience d'autrui sans se limiter aux aspects purement émotionnels d'une appréhension de l'expérience à partir de l'angle de la personne qui l'éprouve... tout en demeurant émotionnellement indépendant.

Elle nécessite une observation continue de la vie quotidienne, ce qui restreint la dimension spatiale et l'extension du groupe humain choisi; un suivi de personnes identifiables dans leur origine géographique, leur appartenance ethnique, religieuse, leur itinéraire biographique, leurs pratiques, leurs stratégies et leurs représentations; une homogénéité sociale et économique relative permettant de faire apparaître des dominantes et des variantes significatives; une collecte illimitée de séquences quotidiennes banales ou d'événements locaux marquants permettant d'approcher une perception totale de réalités vécues.

Le paradigme interactionniste a été d'un grand secours dans notre recherche. L'interactionnisme désigne les types d'analyse qui considèrent les interactions sociales comme des données fondamentales de la réalité sociale. Avec ses principales caractéristiques épistémologiques et méthodologiques, il est fort pertinent en sociologie appliquée au développement dans la mesure où les phénomènes sociaux de développement ont la particularité de donner lieu à de nombreuses interactions (Assogba, 2004; De Sardan, 1995).

Enfin, nous avons fait le calcul des comptes d'exploitation de quelques élevages pour quantifier les retombées financières des activités de ceux qui sont confrontés aux problèmes.

PROBLÉMATIQUE

Les années 1990 ont été marquées, en RDC, par la chute des cours mondiaux des matières premières (cuivre, cobalt, etc.) et par la rupture de la coopération entre le régime politique en place (le Mouvement populaire de la révolution [MPR],

parti-État) et les États occidentaux à la suite des massacres perpétrés par la brigade spéciale présidentielle sur le campus universitaire de Lubumbashi (Digeekisa, 1993). L'État a presque fait faillite à cause de la crise des finances publiques et extérieures. Les fonctionnaires, dont le nombre a été réduit considérablement, ne recevaient plus régulièrement leur paie. Le chômage en ville a augmenté. Ces événements ont plongé le pays dans une crise politique et économique profonde qui perdure encore aujourd'hui.

Au plan international, la réforme libérale de certaines agences des Nations Unies des années 1980 et les crises du pétrole qui se sont succédé ont ébranlé l'édifice du système économique mondial. Au sein des coopérations bilatérales, l'ancienne et unique grande puissance, à savoir les États-Unis, s'interrogeait sur son avenir. La nouvelle puissance, le Japon, était en quête de reconnaissance internationale. Ces États puissants s'impliquaient moins qu'avant dans l'aide au développement et à la coopération internationale.

Dans ce contexte de crise structurelle, les agences de coopération semblaient privilégier la réaffirmation de priorités nationales. Dans la foulée, la communauté internationale a dénoncé le rôle croissant de l'État dans les pays en voie de développement et fustigé les bilans des politiques de développement. Des politiques de plus en plus rigoureuses, comme les programmes d'ajustement structurel, ont été imposées aux États des pays en développement ou PED (dont la RDC) par des organismes d'aide et de coopération. Sans ressources financières suffisantes pour la gestion administrative, l'État dans chacun de ces pays a été affaibli et devenait incapable d'impulser le développement économique et social. La solidarité, aux plans national et international, s'est effritée.

Au même moment, on a observé en RDC, et ailleurs sur le continent, l'émergence des activités agricoles et commerciales dans les centres urbains et la montée en puissance de nouveaux acteurs du développement (producteurs indépendants ou associés, associations multiformes, organisations non gouvernementales ou ONG, organisations de solidarité internationale) qui ont occupé des espaces libérés par l'État affaibli et la coopération internationale. Ces phénomènes sociaux sont encore présents aujourd'hui à la périphérie de la ville où le rythme de la vie ressemble à celui que l'on peut observer en milieu rural.

Interaction entre milieu urbain et milieu périurbain (semi-rural)

Dans ce contexte de crise, les citoyens licenciés de la fonction publique, les néocitadins chômeurs, les cultivateurs, de petits et même de tout petits éleveurs pratiquent

[...] l'agriculture localisée dans la ville et à sa périphérie, dont les produits sont destinés à la ville et pour laquelle il existe une alternative entre usage agricole et urbain non agricole des ressources ;

l'alternative ouvre sur des concurrences, mais également sur des complémentarités entre ces usages : foncier bâti et foncier agricole ; eau destinée aux besoins des villes et eau d'irrigation ; travail non agricole et travail agricole ; déchets ménagers et industriels et intrants agricoles ; coexistence en ville d'une multiplicité de savoir-faire dus à des migrations, cohabitation d'activités agricoles et urbaines génératrices d'externalités négatives (vols, nuisances) et positives (espaces verts). (Olanrewaju *et al.*, 2004, p. 28.)

Étant donné que Kinshasa connaît une urbanisation forte à la périphérie de son territoire, l'agriculture urbaine (élevage et cultures) bénéficie d'un stimulant plus fort. C'est un marché impossible à saturer. L'agriculture est ici à la base d'un commerce assez intense que suscite la vie moderne dans la capitale : viande, tubercules, légumes, fruits, autres produits de jardinage et de traite (huile de palme, tabac, etc.) destinés à la consommation des citoyens. L'artisanat, qui occupe une si grande place dans la ville, est en osmose permanente avec le monde semi-rural. Par ailleurs, bien que l'on ne dispose pas d'analyse globale sur la distribution sectorielle et spatiale des revenus procurés par l'économie agricole, l'unique étude monographique des années 1990 sur la région urbaine de Kinshasa met en évidence les liens entre dynamiques urbaines et rurales. En 1997, les activités agricoles représentaient 39,5% des revenus périurbains des citoyens (Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, 1998). Ainsi, l'une des caractéristiques de l'urbanisation congolaise, comme celles d'autres régions urbaines des pays africains, tels le Cameroun et le Nigeria, réside dans une osmose entre dynamiques rurales et urbaines (Chaléard, 1996, p. 31-33).

Des spécialistes en sciences sociales, tels que MacGaffey (1987, 1991 et 1995), Lokota (1994), Omasombo (1992), Marysse et De Herdt (1993), et Peemans (1997), ont constaté l'apparition massive de nombreuses activités informelles à la suite de la crise économique et de la crise de l'État. Leurs travaux concernent l'emploi créé par des activités de l'économie informelle après l'effondrement de l'économie formelle. D'autres auteurs, Ngub'usim *et al.* (1986), Goossens, Minten et Tollens (1994) et Mokili (1997), ont analysé le phénomène paysan en milieu urbain au Congo et les possibilités de nourrir les pauvres dans les centres urbains ; ils ont témoigné de la vitalité des activités de production marchande indépendantes. En ce qui nous concerne, nous avons observé pendant l'enquête de terrain que nous avons menée en 1999 (trois mois) et en 2003 (trois mois) une multiplication d'associations ou de coopération entre producteurs agricoles (éleveurs, cultivateurs, maraîchers) dans le but de fonctionner collectivement et solidairement.

CADRE THÉORIQUE

La solidarité est un lien qui lie les êtres humains entre eux dans la société, au-delà de leurs différences ; elle les aide à mieux vivre ensemble. Dans ses ouvrages *De la division du travail social* et *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Durkheim distingue bien la solidarité mécanique fondée sur la similitude (le clan, la tribu) et les ressemblances de la solidarité organique (Durkheim, 1960, p. 100) fondée sur le principe de différenciation dans les sociétés occidentales (différenciation des professions, système de protection sociale). La solidarité organique renvoie à la division du travail social. Dans les sociétés à solidarité mécanique, les forces impersonnelles qui se dégagent de la collectivité, les croyances et les principes spirituels qui servent d'âme à la collectivité, les idées générales que la religion grave dans les esprits sont à la base de la vie morale (Durkheim, 1912, p. 382-389). La structure de type segmentaire enserre l'individu, et la personnalité individuelle y est ainsi absorbée. Dès la naissance, l'individu y assume un statut et ne peut prétendre à acquérir plus d'attributs distinctifs.

Pour A. Marie (1994), selon ses travaux menés en Côte-d'Ivoire, la solidarité en Afrique contemporaine consiste à organiser des relations de dépendances successives, unissant de proche en proche « grands » et « petits ». Les « grands » attendent des « petits » un soutien politique et les « petits » espèrent trouver du travail ou un fonds de démarrage d'une activité lucrative. Cette solidarité est liée à l'idée de fraternité, à celle du respect de la dignité humaine et à celle d'égalité entre les hommes ; elle amène les individus solidaires à coopérer.

La coopération n'est pas un phénomène social nouveau au Congo ni ailleurs en Afrique. Dans la société congolaise (ou africaine) d'avant la colonisation européenne, les conditions de vie difficiles incitaient les membres d'une famille ou d'un clan ou les personnes appartenant à une même classe d'âge à former des groupes de travail. Le fait d'appartenir à un de ces groupes faisait de chacun un membre d'office des groupes de travail en commun ou d'autres prestations de services. Le but de ces groupes de travail, suivant la division sexuelle de travail était soit de produire, soit de cueillir des ressources végétales naturelles, soit de défricher un grand champ, soit d'attraper du gibier ou de construire une case. Ils se disaient que ce qui arrivait aux uns concernait l'ensemble. Le choix de participer ou de ne pas participer à ces travaux était individuel mais la crainte de se faire montrer du doigt en allant à l'encontre de l'initiative communautaire exerçait une certaine pression sociale sur chaque personne. Par conséquent, la participation était massive. En cas de non-respect du principe de solidarité, la sanction imposée à la personne concernée était l'exclusion du groupe. Pendant l'exécution des travaux en groupe en faveur de quelqu'un, tous les membres du groupe étaient traités également et chacun devait travailler de façon responsable. Celui qui bénéficiait d'une entraide

devait rendre à son tour un nombre équivalent de journées de travail. À l'issue de chaque travail collectif bien fait, la collation donnée à chaque participant par le bénéficiaire était la même. Ce sont ces pratiques, ces valeurs et références puisées de la tradition, des liens de sang et sociaux, qui, face à la crise économique et sociale, ont permis l'émergence des associations en ville en réadaptant les citadins-éleveurs aux nouvelles réalités (le voisinage multiethnique, les nouvelles religions, le droit positif, etc.).

Balandier (1981, p. 347) avait déjà observé la coopération entre citadins démunis en milieu traditionnel Kongo pendant la colonisation de l'autre côté du fleuve Congo. Il s'agissait du Témó, une association précaire, dont la durée était définie par le nombre des participants et le rythme des versements, qui s'était simplifiée en se « vulgarisant ». Le cycle typique des versements établi sur le rythme de la semaine *ba-kongo* ainsi que l'usage fréquent des rencontres dans ce lieu pacifié et anonyme qu'était le marché suggéraient l'origine lointaine de l'institution et son ancienne importance sociale. Elle était placée sous le signe de la « féminité », qui est celui de la fécondité et de la pacification. Cette marque traduit la survivance d'une époque où les regroupements, et non les individus, entraient en rapport au sein du Témó. L'institution devait assurer l'aménagement de relations pacifiques et commerciales entre personnes jusqu'alors antagonistes. C'était une manière de s'obliger réciproquement et de s'associer, peut-être pour rompre l'isolement des lignages et ainsi donner aux relations avec l'extérieur un caractère pacifique. Par des moyens indirects, on tissait des liens sociaux entre individus et groupements en les faisant participer à un circuit d'échange. « L'institution Témó apparaît comme ayant une égale importance économique ; elle vise aujourd'hui à réaliser une accumulation de richesse, distribuée successivement à chacun des participants, sur base d'une participation égale » (Balandier, 1981, p. 346). En effet, la solidarité et la coopération évoluent à Kinshasa, ailleurs en Afrique et dans le monde. Desroche (1991) signale des mutations de la coopération au Sud avec l'intermédiation des organisations non gouvernementales (ONG) et l'arrivée de partenariats féminins. La coopération serait la forme d'organisation économique la plus à même de répondre au développement intégral de l'homme dans les sociétés contemporaines. Elle « privilégie la réponse aux besoins humains, promeut la responsabilité individuelle et collective et soumet ses objectifs économiques à des finalités sociales » (Lachance, 1991, p. 55). Ses grands principes⁴ sont la liberté d'entrée et de sortie d'un regroupement, l'égalité des membres (notamment, la règle « un membre, un vote »), la démocratie, la participation et la ristourne au prorata des transactions.

Dans le contexte de Kinshasa, la coopération fait partie d'une initiative de restauration sociale répondant au triomphe du libéralisme et à un diagnostic de « nation en péril ». Cet éveil de l'esprit coopératif est animé par les gens

ordinaires qui portent le projet coopératif et les nouveaux pauvres de la classe moyenne (ceux qui ne reçoivent plus leurs salaires régulièrement), les curés des paroisses, les pasteurs et les ONG. Bref, le projet coopératif est porté par les démunis. Néanmoins, « la coopération et l'assistance mutuelle restent une lutte ardue » (Develtere, 1998, p. 9). Les nouveaux regroupements sont associés à des confréries, des cercles de femmes, des associations culturelles, etc.

SOCIOGRAPHIE DES CITADINS-ÉLEVEURS

Réunissant des fonctionnaires renvoyés des services publics, des employés licenciés du secteur privé qui tous ont perdu leur emploi, des mères au foyer, des chômeurs et des retraités, le portrait des citadins-éleveurs répondant à l'enquête montre que la plupart des éleveurs sont partis de rien pour créer une activité productive. Ils ne ressemblent en rien à ceux que Willame (1995, p. 331) qualifie de « chasseurs-cueilleurs » ; ils élèvent, d'abord pour manger, ensuite pour travailler et, enfin, pour dégager un revenu additionnel. Leurs activités sont des entités permanentes. Quelques éleveurs emploient au moins un salarié permanent. Ces activités se multiplient, se diversifient et grandissent selon le nombre d'animaux reproducteurs. Certaines activités répondent à la définition des petites et moyennes entreprises (PME). De ce point de vue, notre analyse rejoint celles de MacGaffey (1987), Omasombo (1992), Marysse et De Hertd (1993), Lokota (1994) et Peemans (1997) qui ont éclairé les contributions de ces activités en matière d'emploi dans les zones urbaines et rurales en RDC et ailleurs en Afrique tropicale.

Les répondants à l'enquête sont « métis » par la diversité de leurs caractéristiques culturelles (éducation, habillement, etc.) et de leurs professions. Pourvus d'une culture technique et manuelle, ils allient courage et ténacité pour se prendre en charge. Ils aspirent à de meilleures conditions matérielles et ne semblent pas être marqués par une vulnérabilité relationnelle.

L'habillement élégant et confortable des éleveurs (en situation de réussite) leur donne une apparence moderne, une image de modernisation de soi ; il traduit leur réussite sociale. Nous les avons vus plusieurs fois en tenue décontractée sur la ferme en fin de semaine, faisant la course avec leurs chiens. Certaines femmes de petits éleveurs portent des vêtements de marque Loïs (une marque très chère et synonyme de moyens financiers) pour mettre toutes leurs formes en valeur. Ce comportement relève de la stratégie de l'affirmation de soi. En s'habillant de façon moderne, ils jouent leur crédibilité. L'image attrayante est de paraître futuriste. Cet habillement est une façon de faire du marketing dans leurs milieux. Les vêtements ne sont pas faits uniquement pour se protéger des regards et des intempéries, mais aussi pour projeter une image positive

de soi aux autres. Ainsi, ces citadins-éleveurs adoptent une mode qui leur correspond et qui leur permet d'interagir avec leur environnement social. Les vêtements de bonne marque que les éleveurs en situation de réussite portent, le fait d'avoir un moyen de transport autonome et un téléphone portable à la main sont pour eux des signes de réussite matérielle et de prestige social. Mais, nous pensons que l'habillement de certains éleveurs est tout à fait différent de ce que Gandoulou (1987) appelle «la sape», ce comportement ostentatoire qui consiste à raffoler des marques de vêtements de loisir de marques Lacoste, Adidas, Nike, Raph Lauren, Tommy Hilfiger pour s'afficher dans les cités.

Structuration des citadins-éleveurs

La population d'enquête est très hétérogène et les possibilités financières sont très inégales. On n'est pas le même éleveur selon qu'on élève à son domicile ou que l'on a une ferme dans la vallée. Du point de vue de la taille et du chiffre d'affaires, nous pouvons distinguer deux groupes : il y a de tout petits éleveurs (dans la catégorie de 100\$US à 4 999\$US de chiffre d'affaires annuel, soit les 16 éleveurs travaillant à domicile) et de petits éleveurs installés dans les vallées environnantes (dans les catégories de 5 000\$US à 9 999\$US de chiffre d'affaires annuel, soit 4 éleveurs ; de 10 000\$US à 14 999\$US de chiffre d'affaires annuel, soit 2 éleveurs ; de 15 000\$US à 19 999\$US, soit 2 éleveurs ; de 20 000\$US à 24 499\$US de chiffre d'affaires annuel en 1998, soit 1 éleveur). Les petits éleveurs (les uns en situation de réussite et les autres en situation d'échec) sont des professionnels qui tiennent des comptes suffisamment organisés tandis que les tout petits éleveurs sont des semi-professionnels qui recourent totalement ou partiellement au calcul et à l'écriture. Dans les deux cas, leurs activités d'élevage sont permanentes. La permanence de l'élevage est un indicateur de réussite partielle ou totale de l'activité productive.

Le nombre des salariés varie entre un et trois travailleurs dans trois petits élevages. Le petit éleveur devient employeur ou patron ; son activité crée des emplois et contribue au développement local. C'est une tendance à la fonctionnalisation des rapports (patron, salarié, clients) et la professionnalisation (si le porcher apprend à pratiquer l'insémination artificielle, il pourra devenir plus tard un inséminateur). L'élevage devient un espace d'accumulation et de distribution des richesses et des revenus. La tendance observée dans la transformation des rapports pourra briser des barrières supposées liées, par exemple, au sexe, à l'appartenance religieuse ou ethnique.

Dans un petit élevage, le fait d'avoir des employés montre que l'état des finances est satisfaisant et que l'activité se développe. Pour les tout petits éleveurs, la main-d'œuvre est essentiellement familiale. De plus, les petits éleveurs et les tout petits éleveurs en situation de réussite recourent aux services des vétérinaires et autres intervenants sous contrat. Progressivement,

les rapports sociaux se professionnalisent. La solidarité organique (Durkheim) s'instaure. De plus en plus, le recrutement à temps partiel ou à temps plein se fait sous contrat de façon limitée.

L'échantillon étudié amène deux remarques. La première remarque est que l'échantillon comporte une proportion plus grande d'hommes que de femmes. Il est probable qu'il n'y a pas de pesanteurs sociales (religions, tradition, machisme) qui discriminent l'un ou l'autre sexe. Pourtant, les hommes donnent l'impression d'entreprendre plus d'activités en élevage que leurs homologues femmes. Cela s'expliquerait par le fait que dans leur parcours de vie et dans leur parcours professionnel, les hommes ont acquis des capacités manuelles et techniques dans ce travail très physique. Ces capacités peuvent être interprétées comme rattachées au sexe masculin. Certaines femmes se sont investies dans l'activité sans tenir compte des prédéterminations de sexe. Apparemment, il n'y a pas une ligne de démarcation rigide entre activités masculines et activités féminines.

La deuxième remarque concerne l'échantillon qui comprend en majorité des adultes : 84 % des éleveurs ont entre 40 et 69 ans, classe d'âge dans laquelle la plupart des gens ont été frappés par la mise à pied (ou le licenciement). Ces chiffres traduisent le vieillissement des éleveurs en exercice. Cela indique que les personnes âgées (surtout les petits éleveurs) sont supposées avoir eu assez de moyens financiers pour investir dans des activités productives. Ils auraient réalisé une épargne pendant les périodes de « vaches grasses » de l'économie du pays ; ils auraient aussi perçu des indemnités de départ. La tranche des 30-39 ans représente 16 %. Ayant évolué pendant les décennies de crise, les tout petits éleveurs situés dans cette tranche d'âge n'ont pas eu la possibilité de vivre dans des conditions matérielles suffisamment bonnes et ils sont dépourvus d'épargne. Comme l'investissement en élevage exige un fonds de démarrage, ils n'ont pu le faire. Comment assurer le changement de générations et donner une chance aux jeunes en élevage périurbain ? Si les jeunes ne s'impliquent pas, la relève sera difficile à assurer.

Contrairement aux idées reçues, les éleveurs périurbains ne sont pas tous analphabètes ou peu instruits ; leur niveau d'études va du CAP⁵ au doctorat. On comprend que la flexibilité d'emploi est trop grande. Il y a une diversité des niveaux culturels (éducation scolaire, instruction). Les petits éleveurs sont les plus qualifiés de l'échantillon. Parmi eux, on compte un détenteur de doctorat, quatre licenciés (diplôme de deuxième cycle), un gradué (diplôme de premier cycle) d'études supérieures et un diplômé d'État de fin d'études secondaires. Il s'agit donc d'éleveurs qualifiés, diplômés, formés, éduqués.

Enfin, il faut noter que les tout petits éleveurs ont plus d'enfants que les petits éleveurs. Ainsi, le nombre d'enfants varie entre 3 et 5 chez les petits éleveurs et entre 5 et 12 chez les tout petits éleveurs. En conséquence, sur le plan socioéconomique, la moitié du nombre des familles de tout petits éleveurs vit

dans la précarité matérielle. Cette dernière augmente par rapport à leur taille et selon le nombre de bouches à nourrir dans la famille. Plus le père ou la mère vieillit, plus la précarité matérielle de la famille augmente, car le responsable n'est plus en mesure de satisfaire les besoins des membres de sa famille. Par contre, les petits éleveurs instruits ayant de trois à cinq enfants vivent moins dans la précarité matérielle. De plus, ceux qui ont un emploi hors l'élevage et les cultures satisfont aisément les besoins des membres de leurs familles. Leur habillement et leur facilité d'accès aux biens durables attestent leur aisance matérielle relative. La dépense moyenne individuelle est plus élevée en milieu urbain. L'analyse du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à propos du Mali rejoint la nôtre : « La pauvreté des ménages augmente proportionnellement avec leur taille » (Kankwenda *et al.*, 1999, p. 19). Cela est vrai tant en milieu rural qu'en milieu urbain où les citoyens tentent de réinventer la solidarité.

Expérience périurbaine « kinoise » de la solidarité⁶

À la suite de l'application des mesures d'ajustement structurel imposées par le Fonds monétaire international (FMI) en 1982 et au début des années 1990, le chômage et la crise économique pesaient lourdement sur la ville de Kinshasa. Les employés de l'État et ceux du secteur privé frappé par les pillages étaient insuffisamment et irrégulièrement payés. Les quartiers périphériques de la ville étaient peuplés par les habitants au chômage venus du milieu rural en provenance de toutes les provinces administratives du pays où l'agriculture avait été abandonnée à cause du désengagement de l'État. Entre-temps, le vent du libéralisme économique soufflait sur le pays.

À Kinshasa, les relations entre les petits éleveurs⁷ et les tout petits éleveurs⁸ pendant les années 1990 semblaient être de plus en plus valorisées par rapport à leurs relations au travail productif. La précarité de la situation socioéconomique à Kinshasa a amené les petits éleveurs et les tout petits éleveurs à sentir la nécessité de se regrouper en vue d'accéder efficacement à l'information, au marché et à d'autres services. La confrérie était la forme élémentaire de réorganisation associative que pratiquaient les éleveurs.

Confrérie et association de voisinage à but utilitaire

Dans le cadre de cet élevage périurbain, les citoyens ont tissé des liens entre eux grâce, notamment, aux multiples associations urbaines regroupant les personnes d'une même classe d'âge, d'une même circonscription administrative (des associations culturelles), les anciens élèves de certaines écoles secondaires et les anciens étudiants de certains instituts et universités locaux ou étrangers. La moitié des répondants à notre enquête ont affirmé être membres de confréries, d'associations de voisinage, etc., afin de mobiliser des ressources

et de développer les capacités à accéder aux intrants, au crédit éventuel et à la commercialisation des biens produits. L'association peut également prendre en charge les différents coûts et les risques correspondants et assurer la promotion des associés.

Pour L..., un petit éleveur du quartier Kingasani, l'expérience associative entre éleveurs dans une confrérie est vécue comme suit :

Nous avons fondé le kimpangi⁹. Avec deux autres éleveurs habitant dans le quartier, nous échangeons des observations sur notre élevage. Nous achetons des provisions ensemble pour alléger la charge de transport. Discuter avec quelqu'un de nos activités est déjà un privilège. Discuter de différents cas de maladies, faire un achat groupé et vendre ensemble sont des événements qui nous intéressent tous.

M..., un autre petit éleveur répondant à l'enquête, corrobore cette expérience vivante des liens sociaux dans la filière de l'élevage :

Vous voyez, il y a B... en élevage des poulets de ponte ici à Mont Ngafula. Le numéro 1, c'est monsieur B... D'habitude, je me mets toujours en contact avec les travailleurs de la ferme de monsieur B... Quand on augmente ou on réduit les prix sur le marché, ils passent chez moi m'informer. Assez souvent, si tu es en marge de l'information sur ceux qui sont les locomotives de la filière, tu es perdant. Elles suivent attentivement le cours des aliments que nous donnons aux poules.

L'idée de *kimpangi* vient de la culture Kongo de la province de Bandundu qui encourage les personnes de même classe d'âge à se regrouper pour effectuer un certain nombre des travaux champêtres, des constructions ou des cueillettes. Le groupement est formé par entente ; l'adhésion est libre ; les relations y sont horizontales, le fonctionnement démocratique et, souvent, les décisions se prennent par consensus. La priorité est donnée à la régulation des relations internes et externes des membres. En ce sens, ce type de regroupement diffère d'une confrérie ancienne : il a également pour objet essentiel le réaménagement des relations extérieures. Une structure préexistante de solidarité est ainsi réutilisée à des fins d'organisation économique. La confrérie des éleveurs se constitue sur la base des relations préexistantes de parenté, d'affinité et de camaraderie. L'approche du travail est socioéconomique au plan local. Elle permet aux associés de résoudre des problèmes sociaux en portant attention aux obstacles les plus manifestes liés à l'emploi et au manque de services de base. Cette solidarité professionnelle est doublée assez souvent d'une solidarité de voisinage ou résidentielle, proche de la solidarité familiale vécue dans les rapports sociaux de parenté.

En effet, l'un des problèmes auxquels font face les éleveurs est la criminalité. Ces regroupements servent à sécuriser les membres en cas de vols à main armée. De ce point de vue, l'approche utilisée dans leur travail est sociopolitique : il vise à résoudre le problème de l'insécurité (le vol) à travers

un travail de défense de leurs biens et droits. Leur approche de travail est aussi socio-institutionnelle, parce que les éleveurs recourent aux démarches scientifiques comme les traitements et les experts vétérinaires.

Par leurs usages, leurs mythes et leurs rites, les confréries sont presque des sociétés de travail. Par leurs valeurs et leurs objectifs, ces associations sont ouvertes au monde, orientées vers la maîtrise des métiers et la promotion des compétences. Ce sont de quasi-«protocoopératives» essentielles pour envisager l'avenir ensemble (Pelletier, 1991, p. 78). Leurs principes correspondent à ceux contenus dans les statuts de l'Alliance coopérative internationale (ACI).

Notre enquête sur le terrain nous a permis d'observer d'autres pratiques d'entraide et de coopération. Si la relation de confiance est établie, un petit éleveur ou un tout petit éleveur en rupture de stock d'aliments ou de produits vétérinaires sera toujours soutenu par un autre. D'autres éleveurs associés partagent avec leurs voisins des légumes ou d'autres victuailles. De ce point de vue, l'approche est également sociocommunautaire à cause de la dimension importante de l'entraide.

Au commencement de ce type de regroupement, la stratégie lignagère était très utilisée en élevage périurbain. Certains répondants à l'enquête ont déclaré avoir recouru aux liens tribaux et claniques pour apprendre et pour développer leur activité. En parlant du lancement de son élevage, B..., un petit éleveur, explique la solidarité par ces mots simples :

J'avais observé cette pratique d'élevage chez mon frère W... résidant sur avenue Lwezi ... Elle m'a beaucoup intéressé. Je m'y suis alors investi. Ce frère Muyombe¹⁰ m'a appris à élever. Quand je dois abattre un animal, je prévient tous les Bayombe, même si un autre éleveur en a abattu un.

Si certains répondants à l'enquête ont pu bon an mal an maintenir à flot leur élevage, ils le doivent, dans une certaine mesure, à leur ancrage dans la communauté ethnique. Imprégné de la culture si particulière de la compétition permanente pour l'excellence, du dynamisme commercial, du sens de l'épargne, de la solidarité de clan soutenue par un solide pragmatisme, ce petit éleveur muyombe qui travaillait en famille élargie a su intégrer son élevage dans sa communauté. Selon toute probabilité, des structures propres (commercialisation, épargne pour mobiliser un capital nécessaire) à la communauté ethnique ont joué un rôle important dans son parcours. Les consommateurs et les petits détaillants de son groupe ethnique s'approvisionnent en grand nombre chez lui. Cette stratégie est utilisée tant par les petits éleveurs que par les tout petits éleveurs répondant à notre enquête. Cela confirme les propos de Marie (1994) sur la solidarité contemporaine en Afrique selon son expérience ivoirienne. Cependant, cette solidarité ne peut pas se renforcer sans des rites.

Les rites qui renforcent les sentiments d'appartenance des membres aux associations sont la solennité qui se traduit par la consommation commune de vin de palme le dimanche matin, le repas partagé avec les autres confrères lorsque l'un d'eux abat une bête, la ronde faite dans le quartier en sous-groupes la nuit pour sécuriser leurs unités d'élevage, le fait de promener les chiens de garde ensemble le matin et le soir, les salutations par répétitions élogieuses du nom de famille parsemant la vie quotidienne de petites litanies cérémonieuses, etc. Cela règle les interactions verbales et contribue à tisser des liens sociaux. Ces modes de relations sociales augmentent en outre les chances d'un individu de développer ses relations sociales et d'étendre son réseau des connaissances.

À Kinshasa, les petits éleveurs et les tout petits éleveurs instruits, semi-lettrés et âgés manifestent une capacité remarquable à renouer le contact de liens distendus avec des parents éloignés dès qu'ils y trouvent leur compte. Le petit éleveur cité précédemment (B...) croit qu'il est « une chance pour les siens » (les Yombe); ceux-ci lui font confiance. La parenté ainsi que les clientèles capitalisées dans différents champs sociaux apparaissent bien souvent comme des opérations de liaison, d'ailleurs activées ou mises en demeure au gré des intérêts d'ordre économique. Des cas similaires de coopération ont été étudiés par Warnier (1993, 1995) chez les Bamiléké du Cameroun et par Lelart (1989) dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest où existent des associations multiformes.

Associations culturelles

Les producteurs associés d'une confrérie comme les citadins-éleveurs sont en même temps membres des organisations associatives selon l'origine géographique, la profession, l'ethnie, la promotion scolaire ou le sexe. Pendant les années 1990, les plus connues des associations par origine géographique et ethnique étaient ALLIBA (Alliance de Bangala), ABAKO (Alliance de Bakongo), etc. En situation de crise, ces associations ont pour but d'aider matériellement, socialement et politiquement tous les ressortissants de l'ethnie et les adhérents volontaires. Organisées et structurées sur une nouvelle base (critères différents de ceux de la société ancienne), ces organisations sont chargées de collecter les cotisations des membres, les dons et legs des fils et filles nantis ou pas de l'ethnie, de l'entité administrative, etc. Tout ressortissant de la région ou membre de l'ethnie occupant une position de pouvoir politique ou économique est tenu d'en faire profiter les membres de l'association. Ces associations se composent de nombreux canaux de solidarité qui, du sommet de la hiérarchie au bas de l'échelle sociale, organisent des relations de dépendances successives comme le dit Marie (1994) sur ses travaux en Côte-d'Ivoire.

Selon les résultats de notre enquête, l'intérêt commun des petits éleveurs et des tout petits éleveurs est de développer l'association et le sentiment d'appartenance afin d'atteindre leurs objectifs. Le recours de plus en plus fréquent à

ces espaces sociaux (confréries, associations culturelles) pour le travail en milieu périurbain va nécessiter à l'avenir un réel professionnalisme des organisations associatives.

Dotées des statuts et des règlements d'ordre intérieur, les confréries et les associations culturelles sont dirigées chacune par un comité composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Ceux-ci sont élus par vote à main levée lors d'une assemblée pour une durée de deux ou trois ans. La capacité de lire, celle de résoudre des problèmes et la bonne réputation sont les critères d'éligibilité. Ce type d'organisation est nouveau parce qu'il atteste la tendance de ces organisations à faire valoir la division du travail au sein de chaque regroupement. La solidarité organique dont parle Durkheim (1960, p. 100) s'instaure progressivement au sein du regroupement. C'est une avancée significative des mentalités par rapport aux pratiques traditionnelles dans lesquelles les personnes âgées avaient tous les pouvoirs et les participants appartenaient au même clan ou à la même ethnie. En fait, ces initiatives locales d'associations permettent l'émergence de dirigeants locaux qui envisagent d'opérer des changements sociaux et politiques localement.

La troisième forme d'organisations associatives (plus connue et structurée) que nous avons observée lors de notre enquête est dénommée *muziki* (association féminine d'épargne). Certaines femmes éleveurs et les épouses des éleveurs appartenant à toutes les ethnies en sont membres actifs. Elles ont la même occupation, vivent dans le même milieu et se connaissent bien. L'objectif de leur regroupement est de donner à tour de rôle à chaque femme une somme d'argent représentant l'épargne hebdomadaire ou mensuelle de toute l'association. L'argent provient de chaque membre qui cotise selon une périodicité. La trésorière du *muziki* fait le tour des habitations à une date précise pour collecter la part de chaque membre. La cotisation versée est égale pour tous. L'attribution des montants recueillis se fait selon un ordre établi mais flexible et l'utilisation de chaque somme remise à un membre est libre. Une fois le tour de *muziki* terminé, un autre tour recommence. Les membres s'engagent dans la durée. Certaines femmes utilisent ces sommes d'argent soit pour renforcer leur élevage ou celui de leurs époux (partenaires), soit pour lancer une quelconque activité marchande. Cela leur donne un certain pouvoir économique dans le ménage et contribue à réduire les inégalités entre les sexes. D'autres membres les utilisent pour financer les dépenses sociales (maternité, hospitalisation, mariage, etc.). Ils ont pu accomplir à différentes époques, avec une apparente permanence formelle, des fonctions diverses résultant des changements économiques et sociaux. Cette pratique d'association d'épargne atteste l'arrivée des femmes comme partenaires dans les associations au Sud, comme le mentionne Desroche (1991).

Lors des rencontres des *muziki*, les rites consistent à chanter les chansons populaires, à danser et à raconter les mythes du passé sur la force de l'union. La bénéficiaire offre à boire et à manger, de façon modérée, aux autres visiteuses.

Ces rites permettent de développer les sentiments d'appartenance aux regroupements. En effet, les rapports sociaux de voisinage entre femmes membres d'un même regroupement sont caractérisés par un échange réciproque de nourriture et d'ingrédients quand il y en a. C'est une sorte de contrat d'échange aimable, le prêter et le rendre, le donner et le recevoir, si bien qu'on n'a plus de scrupules à solliciter sa voisine.

Dans les trois types de regroupement que nous venons de présenter, la solidarité fondée sur la réactivation des structures anciennes dépasse la solidarité ancienne. Basée sur le lien des occupations, des professions, elle se vit au niveau de l'environnement résidentiel et non clanique ou ethnique. Elle fait appel à l'interconnaissance sans laquelle la confiance serait impossible. Ces expériences concrètes d'économie populaire et solidaire sont en train de forger une économie solidaire qui en est une de partage, et au service des gens, contrairement à la morale du chacun pour soi. Les associés démunis s'engagent dans le processus de production des biens.

Les effets attendus de l'association et de la coopération sont importants, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif : la réduction des coûts de production à cause des achats collectifs, l'augmentation des bénéfices grâce aux ventes groupées, les ristournes versées successivement aux membres, des occupations ou emplois créés par des regroupements de travail, etc. Ce sont des réponses espérées par les membres de ces regroupements comme Lachance a observé dans son étude. L'intérêt général prévaut. Le local est revalorisé. Selon les principes établis¹¹, cette coopération réinventée, grâce à la solidarité, se rapproche de la coopération moderne. Les membres qui contreviennent à l'engagement de cotiser et autres sont exclus de l'association et ceux qui détournent les biens de l'association peuvent être traduits en justice. Cependant, les confréries, les associations d'épargne et les associations culturelles ont de la difficulté à maintenir la dynamique participative. La participation dans tous ces regroupements n'est jamais acquise. C'est un construit social. Ils ont aussi de la difficulté à développer une culture d'entreprise nécessaire pour tenir longtemps sur le marché ainsi qu'à se faire reconnaître par les autorités locales. Cela illustre les propos cités de Develtere (1998) selon lesquels la coopération reste une tâche ardue ; mais ce n'est pas un constat d'échec.

En effet, la survie et la pérennité des organisations associatives dépendent de l'engagement des citoyens-éleveurs sur le long terme parce que la construction de l'économie solidaire est une démarche de moyen et long terme. D'où la nécessité d'un minimum de ressources économiques (le foncier, les ressources humaines et financières), sociopolitiques (réseaux de solidarité, projet de société) ou culturelles (niveau de formation, autoformation). Les organisations associatives sont sélectives et ne regroupent que les acteurs qui éprouvent la nécessité de se rassembler pour sécuriser et vendre les produits des activités marchandes sur les marchés et qui ont la capacité de le faire. Les producteurs les

plus importants (donc déjà intégrés aux marchés) et les plus petits producteurs (dépourvus de moyens et dont la nécessité d'association n'est pas ressentie) sont exclus de ces organisations.

CONCLUSION

Les confréries, le *muziki* ou l'association d'épargne et les associations culturelles regroupent des personnes qui sont impliquées dans les productions animales (et végétales) en agriculture périurbaine, un secteur stratégique pour l'alimentation en produits vivriers d'une ville en expansion sur le plan démographique. Elles sont le résultat de nouvelles nécessités et de nouvelles capacités d'action qui se définissent par rapport à des enjeux et à des contraintes modernes. Fondées sur les valeurs de solidarité du lignage, de solidarité résidentielle, de solidarité religieuse et de démocratie des usagers, elles ont été créées par les sociétaires et pour ceux-ci afin de répondre à leurs besoins. Les réseaux traditionnels préexistants leur servent de noyau de solidarité pour entreprendre des actions collectives. Cette solidarité vécue est un rapport social regroupant les gens dans un projet collectif. Ces gens se mettent ensemble et mènent des actions pour le bénéfice commun. Leur économie solidaire émerge et s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle met la personne au centre du développement économique et social. Toutefois, pour atteindre leurs objectifs, les organisations associatives doivent être rentables. Aussi les sociétaires doivent-ils consentir des sacrifices en leur accordant des dons, en y travaillant comme bénévoles ou comme employés maigrement rémunérés. Ces nouvelles organisations peuvent profiter du désengagement de l'État dans le secteur agricole pour mobiliser des ressources diverses. Elles peuvent s'appuyer sur des ressources sociopolitiques (comme les alliances avec les acteurs extérieurs) et des ressources culturelles, comme la prise de conscience de leur capacité à améliorer leur situation socioéconomique. Les stratégies associatives utilisées sont axées sur le retour à l'autosuffisance alimentaire, sur l'entreprise individuelle et sur l'entreprise communautaire.

Dans cette dynamique, ces associations et petites communautés de travail pourraient annoncer une structure novatrice de la société à venir. En effet, elles sont un instrument de la socialisation des membres adhérents. Décentralisées, autonomes, elles cherchent une fédération d'unités productives indépendantes des structures locales en décomposition. Ces réseaux sociaux regroupant des acteurs individuels et des acteurs collectifs reposent sur des rapports d'identification entre les membres participants à l'organisation. Chacun des participants s'identifie aux autres, grâce au sentiment d'adhésion. Son statut de membre est alimenté par la différenciation par rapport à d'autres personnes. La connexion de chacun avec les autres membres est directe.

Ce modèle d'organisations associatives représente une somme de capital social sans laquelle aucune capitalisation n'est possible en économie moderne. Le capital social est un « ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unies par des liaisons permanentes et utiles » (Bourdieu, 1980, p. 2). Le capital social comprend le réseau relationnel d'un individu, mais aussi les ressources potentielles que peut mobiliser chacun des membres du réseau. C'est donc « la somme des capitaux et des pouvoirs qu'un réseau permet de mobiliser » (Bourdieu, 1980, p. 3).

Les membres des organisations associatives des producteurs en agriculture périurbaine doivent réfléchir en profondeur à leurs objectifs propres pour ne pas disperser leurs énergies. Ils doivent cibler leurs activités vers les populations sur lesquelles elles auraient une incidence plus grande. L'un des besoins les plus urgents, c'est l'expertise sur les modes de gestion du crédit aux petits producteurs périurbains. Mais on n'a pas encore commencé à s'interroger sur ce sujet. Avec un système de crédit bien organisé, l'action des organisations associatives devra viser l'intensification de la production animale et celle de la production végétale.

De plus, les pays en développement, dont la République démocratique du Congo (RDC), vont connaître dans les années à venir une explosion démographique, qui sera particulièrement sensible dans les villes (Ngondo, de Saint-Moulin et Tamashe Oleko, 1992). La croissance urbaine la plus rapide se produira dans les pays qui sont les moins bien nantis en matière d'alimentation. Les besoins alimentaires iront croissant et la production alimentaire augmentera sensiblement dans les deux ou trois prochaines décennies. L'agriculture urbaine pourra apporter des réponses aux défis alimentaires et écologiques (Olanrewaju *et al.*, 2004 ; Touré et Fall, 2001 ; Koc *et al.*, 2000).

Sur le plan économique, l'importance et la diversité des besoins à satisfaire par la production animale (et même végétale) attribueront un rôle essentiel aux petits producteurs et à leurs organisations associatives. Dans le domaine socio-politique, même si la modernisation de l'agriculture est un objectif à long terme dans le contexte de la RDC, ces organisations associatives pourront contribuer à l'autonomie alimentaire de la ville peuplée, à la protection de l'environnement et à l'élargissement des espaces d'apprentissage de la démocratie. Dans le domaine idéologique, elles pourront faire prendre conscience aux producteurs agricoles d'opérer des changements sociaux en tentant de créer si possible un autre modèle de société et un autre modèle de développement propre à leur milieu. Cette solidarité réinventée permettra-t-elle de réinventer l'économie ?

Notes

- 1 Il s'agit des associations des ressortissants des villages ou des associations formées par des personnes appartenant à une même ethnie (ou communauté culturelle).
- 2 De Kinshasa.
- 3 Les données recueillies en 1999 et en 2003 nous paraissent encore valables aux fins de cet article.
- 4 Se reporter aux statuts de l'Alliance coopérative internationale (ACI) : <<http://www.ica.coop/al-ica/>>.
- 5 Certificat d'aptitudes professionnelles.
- 6 Les citations utilisées dans ce texte sont anonymes.
- 7 Du point de vue de la taille, les éleveurs de volaille conduisant des bandes de 51 à 2000 sujets (poulets de ponte ou de chair) et les éleveurs de porcs soignant plus de cinq sujets reproducteurs.
- 8 Les éleveurs de volaille conduisant des bandes dont les effectifs vont jusqu'à 50 sujets (poulets de ponte ou de chair) et les éleveurs de porcs dont le nombre de reproducteurs varie entre un et cinq reproducteurs.
- 9 Ce mot en langue *kikongo* signifie confrérie, camaraderie.
- 10 De l'ethnie *Yombe* ou *Bayombe*.
- 11 L'adhésion volontaire, l'entraide, le sens moral des membres, la démocratie directe et la ristourne.

Bibliographie

- ASSOGBA, Y. (2004). *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire: le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- BALANDIER, G. (1981). *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*, Paris, Presses universitaires de France.
- BOURDIEU, P. (1980). «Le capital social, notes provisoires», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31, janvier.
- CHALEARD, J.-L. (1996). *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.
- DE SARDAN, J.-P.O. (1995). *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala.
- DESROCHE, H. (1991). «Le projet coopératif à l'Ouest, à l'Est et au Sud», *Coopératives et Développement*, vol. 22, n° 2, 13-31.
- DEVELTERE, P. (1998). *Économie sociale et développement. Les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, Bruxelles, De Boeck Université.
- DIGEKISA, V. P. (1993). *Le massacre de Lubumbashi, Zaïre 11-12 mai 1990*, Paris, L'Harmattan.
- DURKHEIM, E. (1912). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Librairie Félix Alcan.
- DURKHEIM, E. (1960). *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France.
- GANDOULOU, J.-D. (1987). *Jeunes de Baongo: dynamiques du phénomène sapeur congolais*, Thèse de doctorat, 3^e cycle, 1986-1987.
- GOOSSENS, F., B. MINTEN et E. TOLLENS (1994). *Nourrir Kinshasa*, Paris, L'Harmattan.

- HOWELL, D. (1998). *Méthodes statistiques en sciences humaines* (Trad. M. Rogier et al.), Paris/Bruxelles, De Boeck.
- HUGON, P. (1995). « Les entrepreneurs africains et l'analyse économique », in Y.-A. FAURÉ et S. ELLIS, *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala.
- KANKWENDA, M., L.-J. GRÉGOIRE, H. LEGROS et H. OUÉDRAOGO (1999). *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, Paris, Economica.
- KOC, M., R. MACRAE, L. J.A. MOUGEOT et J. WELSH (dir.) (2000). *Armer les villes contre la faim. Systèmes alimentaires urbains durables*, Ottawa, CRDI.
- LACHANCE, G. (1991). « La coopération comme système économique et mouvement social », *Coopératives et Développement. Revue du CIRIEC*, vol. 22, n° 2, 55-68.
- LAVILLE, J.-L. (dir.) (1994). *L'économie solidaire: une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LELART, M. (1989). « L'épargne informelle en Afrique, les tontines béninoises », *Revue Tiers-Monde*, vol. 30, n° 118, avril-juin.
- LOKOTA, E. (1994). *La crise de l'industrialisation, la problématique des activités et les perspectives de développement endogène en Afrique subsaharienne: cas du Zaïre*, CIACO, Louvain-la-Neuve.
- MACGAFFEY, J. (1987). *Entrepreneurs and Parasites: The Struggle for Indigenous Capitalism in Zaïre*, New York, Cambridge University Press (African Studies series).
- MACGAFFEY, J. (1991). *The Real Economy of Zaïre: The Contribution of Smuggling and Other Unofficial Activities to National Wealth*, Londres et Philadelphie, James Currey et University of Philadelphia Press.
- MACGAFFEY, J. (1995). « Chaotic Social Change in Zaïre: Its Opportunities and Problems for Entrepreneurs », in Stephen ELLIS et Yves-A. FAURÉ, *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala.
- MARIE, A. (1994). « Du sujet communautaire au sujet individuel. Crise des solidarités, sorcellerie et procès d'individuations en Afrique (itinéraires abidjanais) », in GREMOVIA, *Processus d'individualisation dans les villes ouest-africaines*, Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, CNRS et ORSTOM.
- MARYSSE, S. et T. DE HERDT (1993). *L'économie informelle au Zaïre*, Paris, L'Harmattan.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (1998). Programme de relance du secteur agricole et rural (PNSAR) 1997- 2000. Monographie de la ville de Kinshasa.
- MOKILL, D. K. J. (1997). *Politiques agricoles et promotion rurale au Congo-Zaïre (1885-1997)*, Paris, L'Harmattan.
- MUCCHIELLI, A. (1991). *Les méthodes qualitatives*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? ».
- NGONDO a P., S., L. DE SAINT MOULIN, B. TAMBASHE OLEKO (1992). « Perspectives démographiques du Zaïre 1984-1999 », Kinshasa, Centre d'études pour l'action sociale (CEPAS).
- NGUB'USIM, M.N. et F. STREIFFELER (1986). « La question paysanne en milieu urbain au Zaïre. Cas des expériences du CEVADE dans la ville de Kisangani », *Zaïre-Afrique*, n° 207, septembre.
- OLANREWAJU, B. S., P. MOUSTIER, L. J.A. MOUGEOT et A. FALL (2004). *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone. Enjeux, concepts et méthodes*, Ottawa et Montpellier, CRDI et CIRAD.

- OMASOMBO, T. (1992). «Économie populaire, État, capitalisme», in G. DE VILLIERS (dir.), *Économie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique*, Les Cahiers du CEDAF, n^{os} 3-4.
- PEEMANS, J.P. (1997). *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Congo-Zaïre*, Paris, L'Harmattan.
- PELLETIER, G. R. (1991). «Les fondements de la doctrine coopérative et la question de la capitalisation», *Coopératives et Développement. Revue du CIRIEC*, vol. 22, n^o 2, 69-104.
- POIRIER, J., S. CLAPIER et P. RAYBAUT (1983). *Les récits de vie, théorie et pratique*, Paris, Presses universitaires de France, 140 p.
- TOURÉ F., S. et A. S. FALL (dir.) (2001). *Cités horticoles en sursis ? L'agriculture urbaine dans les grandes Niayes au Sénégal*, Ottawa/Dakar, CRDI.
- WARNIER, J.P. (1993). *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala.
- WARNIER, J.P. (1995). «Trois générations d'entrepreneurs bamiléké (Cameroun)», in Y.-A. FAURÉ et S. ELLIS, *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala.
- WILLAME, J.-C. (1995). «Entrepreneurs-prédateurs au Zaïre: entre le Grand Homme et les affaires» in Y.-A. FAURÉ et S. ELLIS, *Entreprises et entrepreneurs africains*, Paris, Karthala.